

## Conseil d'établissement 2022-2023

CÉ 22/23 PV 06

**PROCÈS-VERBAL** de la sixième réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Emond / Amédée-Boutin tenue le mercredi 7 juin 2023 à 19 h à la bibliothèque de l'école Jules-Emond.

### Étaient présents :

#### Parents

David Gosselin  
Geneviève LeBel,  
présidente  
Vincent Rochette-Berrier  
(substitut)  
Christine Seyer  
  
Alexandra Fortin  
(substitut)

#### Personnel de l'école

Marie Verrier, directrice  
Bryan Langevin directeur adjoint  
  
Mme Karine Ross, orthophoniste  
  
Catherine Levert, enseignante titulaire 2<sup>e</sup>  
année  
Micheline Perreault enseignante titulaire 2<sup>e</sup>  
année, substitut de Mme Nathalie Gauthier  
Noémie Langlais, TES, (substitut de Mme  
Nadine Vignolas)

1

### Étaient absents :

#### Parents

#### Personnel de l'école

Vignolas, Nadine, *technicienne en  
éducation spécialisée*  
Mme Nathalie Gauthier, titulaire 4<sup>e</sup>  
année  
Josiane Caron, technicienne  
responsable du service de garde

### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #22/23 039

*Il est proposé par madame Karine Ross l'adoption de l'ordre du jour suivant :*

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023* ☑
3. *Questions et interventions du public*
4. *Mot du représentant au comité de parents*
5. *Représentant de la communauté*
6. *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école*
7. *Prévisions budgétaires 2023-2024*
8. *Service de garde*





- 8.1 Frais indexés pour 23-24
- 8.2 Utilisation des locaux
- 9. Activités-écoles
  - 9.1 Course-o-thon
  - 9.2 Dernières activités de l'année
  - 9.3 Mesures dédiées reçues du Ministère
  - 9.4 Horaire progressif du préscolaire
  - 9.5 Projet Fusion Jeunesse pour les 4<sup>e</sup> année
- 10. Rapport annuel du conseil d'établissement
- 11. Autres sujets à l'étude :
  - 11.1
  - 11.2
- 12. Date de la prochaine réunion : à déterminer
- 13. Levée de l'assemblée

Ajout au point 9.4 Horaire progressif du préscolaire  
9.5 Projet Fusion Jeunesse pour les 4<sup>e</sup> année  
11.1 Sécurité

## 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2023

CÉ #22/23 040

Il est proposé par madame Catherine Levert l'adoption du procès-verbal tel qu'envoyé par courriel.

### Suivis du procès-verbal :

Aucun suivi

## 3. Questions et interventions du public

Aucun public

## 4. Mot du représentant au comité de parents

La représentante au comité de parents nous fait un suivi sur la dernière rencontre du comité de parents: Lors de la rencontre, l'adoption du PEVR a été traité. Il a aussi été question des médailles de la persévérance.

## 5. Représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

## 6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Mme Marie Verrier présente et commente plusieurs documents en lien avec les règles de vie et le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Une reddition de compte est faite par Monsieur Bryan Langevin sur les manquements majeurs et les situations d'intimidation vécues et traitées à l'école. Monsieur Langevin fait également un suivi des conclusions faites par l'organisme Espace suite à leur visite. Madame Verrier présente également le protocole pour contrer l'intimidation, ainsi que le code de vie école. Certaines règles pourraient être



révisées l'an prochain. Toutefois, l'ensemble du document a été revu et corrigé. En tout, c'est 4 documents qui sont étudiés par le conseil d'établissement.

CÉ #22/23 041

Il est proposé par madame Alexandra Fortin l'approbation du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école Jules-Émond/Amédée-Boutin, ainsi que le code de vie de l'école tel que présenté. Cette proposition est approuvée à l'unanimité

## 7. Prévisions budgétaires 2023-2024

La directrice présente les prévisions budgétaires 2023-2024 qui ont été préparées à partir des revenus anticipés (principalement liés aux frais facturés aux parents) et des différentes allocations déterminées par les modalités d'allocation des ressources aux écoles du centre de services scolaires de la Capitale ainsi que par les mesures ministérielles prévues pour l'année scolaire 2023-2024.

CÉ #22/23 042

Il est proposé par madame Geneviève LeBel que les prévisions budgétaires 2023-2024 préparées par la direction avec le soutien des services des ressources financières soient adoptées telles que déposées.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

## 8. Service de garde

### 8.1 Frais indexés pour 2023-2024

La direction informe les membres du conseil d'établissement que le ministère a élaboré de nouvelles balises pour la tarification des élèves réguliers. Ainsi, le tarif passera de 8,95\$ par jour à 9,20 \$.

Considérant que le service de garde présente des déficits depuis quelques années.

Considérant que le service de garde ne devrait pas être en déficit et devrait faire ses frais.

Considérant que les salaires et le coût de la vie augmente.

Considérant que l'école désire suivre les recommandations du centre de services à chaque année

Considérant que le tarif proposé sera connu uniquement après le 1<sup>er</sup> juillet pour la tarification des journées pédagogiques l'an prochain.

CÉ #22/23 043

Il est proposé par madame Mme Micheline Perreault que les tarifs soient majorés lorsque nous recevons les sommes proposées du ministère le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Nous proposons que le tarif des journées pédagogiques passe de 14,60 \$ au montant maximal prévu au 1<sup>er</sup> juillet en ne dépassant pas 15,50\$ pour 2023-2024. Nous proposons également que les tarifs des sporadiques soient majorés aux tarifs proposés le 1<sup>er</sup> juillet prochain.



Cette proposition est adoptée à l'unanimité

## 8.2 Utilisation des locaux

La direction présente aux membres du conseil d'établissement les modalités concernant l'utilisation des locaux pour la prochaine année. Elle informe les membres qu'un local classe ne sera plus nécessaire l'an prochain. Celui-ci sera utilisé par le service de garde et par les titulaires pour faire du soutien en classe. L'an prochain, environ six locaux de classe seront utilisés pour le service de garde. À Amédée-Boutin, le service de garde devra utiliser un local classe puisqu'un local SDG sera transformé en local de classe.

## 9. Activités école :

### 9.1 Suivi – Course-o-thon

La direction fait état des sommes amassées lors de la dernière campagne de financement, soit le course-o-thon et mentionne que le montant total récolté lors de cette activité est d'environ 13000,00\$. Les membres font l'éloge de cette activité qui a notamment permis de ramasser un bon montant, mais également celle-ci a permis de développer le goût de faire davantage de l'activité physique. Un souhait est lancé par les membres du conseil d'établissement afin que cette activité puisse encore avoir lieu l'an prochain.

### 9.2 Dernières activités de l'année

Monsieur Bryan Langevin donne des précisions sur les dernières activités de l'année.

12 juin	13 juin	14 juin	15 juin	16 juin
Décoration cupcake B01	Ménage et mise en boîte de la bibliothèque	3 <sup>e</sup> et 904 Base de Plein-Air Val-Bélair	Diner pizza billets bravo	2 <sup>e</sup> année au PEPS
Visite parents projet écriture A03 (9 juin)	Fête des lettres (Katérie et Karine)	Atelier ERE (préscolaire)	Katag (préscolaire)	13h remise dernier certificats moozoom
Zoom Nature - préscolaire	PM 904 à Amédée-Boufin	Ménage et mise en boîte de la bibliothèque		3 <sup>e</sup> année et 904 tye dye
AM 3 <sup>e</sup> année + 904 Katag				

19 juin	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin
Dîner tous les membres du personnel	Journée thématique hawaïenne	DAPP 904 déjeuner	Kermesse et jeux gonflables	



Base de plein-air 3 <sup>e</sup> année + 904 Katag  Jour 100 (présco Isabelle et Karine)	AM – bilan de la CAP 2 <sup>e</sup> cycle  Dîner remis en cas de mauvais temps  PM bal finissants 905	Activité fin année 1 <sup>re</sup> années (cinéma et dîner pizza)  AM préscolaire Domaine Maizerets  AM – générale spectacle musique école  PM spectacle de musique école GYM	904 Dîner Pizza  Fin = 13h30  Service de garde fin = 15h30	CONGÉ
--	---	--	---	-------

### 9.3 Mesures dédiées reçues du Ministère

La directrice fait la présentation des mesures qui ont été mis en place à l'école pour l'année scolaire 2022-2023. Elle donne des explications sur les différentes mesures dédiées. Elle précise pour chaque mesure la façon dont celles-ci ont été dépensées.

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement.

Le conseil d'établissement de l'école Jules-Emond confirme que les ressources financières alloués par le Centre de Services scolaire, tel que détaillé dans le document joint à la présente résolution, ont été reçues et utilisées conformément aux fins prévues.

Le conseil d'établissement confirme également que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des mesures lui a été présenté et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

### 9.4 Horaire progressif du préscolaire

Le calendrier du début d'année est présenté pour les classes de la maternelle 4 ans et 5 ans. Il est notamment proposé de faire un horaire progressif pour bien accueillir nos petits de la maternelle. Ainsi l'horaire progressif proposé sera sur une période de 3 jours (29, 30 et 31 août). Il est proposé par monsieur Vincent Rochette-Bernier l'adoption de l'entrée progressive pour les maternelles tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ #22/23 045





### **9.5 Projet Fusion jeunesse pour les 4<sup>e</sup> année**

La direction de l'école fait une présentation d'un projet offert aux 4<sup>e</sup> année l'an prochain. Ainsi, les élèves de 4<sup>e</sup> année vivront un chapeauté par l'organisme Fusion Jeunesse, soit la mise sur pieds d'une pièce de théâtre par classe.

### **10. Rapport annuel du conseil d'établissement**

La présidente présente le projet de rapport annuel 2022-2023. Ce rapport sera transmis aux parents avec l'avis de convocation pour l'assemblée générale des parents du 6 septembre prochain.

Il est proposé par madame Mme Christine Seyer que le rapport annuel 2022-2023 présenté par la présidente du conseil d'établissement soit adopté tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ #22/23 046

### **11. Autres sujets à l'étude**

#### **11.1 Sécurité**

La présidente s'informe sur les façons de traiter certaines situations inquiétantes pour les parents (tel qu'un inconnu qui aborde des élèves ou dans le cas présent des élèves qui se sont fait abordés par un jeune avec un sabre laser qui propose un défi aux jeunes). La direction explique qu'elle fait affaire avec le service de police lorsque la situation le requière ainsi qu'avec le service des communications du centre de services afin de se faire guider dans les bonnes interventions à mener. Il est également question de la sécurité aux alentours du terrain de l'école

### **12. Date de la prochaine réunion :**

La directrice rappelle aux membres que l'assemblée générale des parents se tiendra le 6 septembre à 17h15. Pour ce qui est de la première rencontre du conseil d'établissement, elle propose la date du mercredi 27 septembre 2023. Il est proposé par Mme Noémie Langlais l'adoption de la date du 27 septembre 2023 comme date de la première rencontre de l'année 2023-2024.

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

CÉ #22/23 047

### **13. Levée de l'assemblée**

*Il est proposé par madame Karine Ross la levée de la réunion à 20h42.*

*Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

CÉ #22/23 048

Marie Verrier  
Directrice et secrétaire de réunion

Geneviève LeBel  
Présidente du conseil d'établissement 2022-2023

